

# Vision de l'enseignement de la formation de base à l'ERM (octobre 2019)

## 1. Introduction

La formation à l'Ecole royale militaire (ERM) se caractérise par une approche unique en Belgique visant le développement personnel, intellectuel, professionnel et sociétal des jeunes cadres de la Défense belge. La formation est basée sur une intégration des activités de formation académique, militaire, sportive et caractérielle. Ce document décrit uniquement la vision utilisée pour les activités d'enseignement académique.

La formation académique à l'ERM est organisée en deux facultés: la Faculté polytechnique (POL) et la Faculté des Sciences sociales et militaires (SSMW).

La formation universitaire comporte une charge d'étude de 300 ECTS en POL, répartis sur trois années de bachelier et deux années de master.

La formation universitaire comporte une charge d'étude de 240 ECTS en SSMW, répartis sur trois années de bachelier et une année de master.

Les deux formations accréditées ont pour objectif de fournir aux futurs officiers le bagage académique nécessaire à l'accomplissement des premières fonctions de leur carrière, ainsi que les compétences nécessaires pour pouvoir accéder à des postes à responsabilités au sein de la Défense. La Défense a besoin de cadres dotés d'une formation de base polyvalente, qui prenne en compte non seulement les aspects technico-militaires de la profession d'officier, mais également la dimension humaine. Cela se traduit, par faculté, en un vaste programme commun de bachelier, avec un certain degré de spécialisation en master en fonction du choix de carrière.

Il va de soi que la formation de base, en particulier en vue de l'exécution de fonctions ultérieures, doit être complétée par des formations intermédiaires supplémentaires.

Pour optimiser les chances de réussite de la formation de base, l'accès à l'ERM est limité aux candidats ayant réussi un concours d'admission constitué de tests médicaux, psychotechniques, sportifs et scolaires (mathématiques, première et deuxième langue). Ces derniers tests sont basés sur les objectifs finaux de l'enseignement secondaire.

Les programmes d'enseignement sont élaborés au sein de l'ERM (par les Conseils de Faculté et le Conseil académique) sur base de la mission confiée à l'Ecole. Les programmes sont ensuite approuvés par le Conseil de Perfectionnement et d'Instruction (CPI), au sein duquel les différentes composantes de la Défense sont représentées.

L'objectif de cette vision éducative est double :

Tout d'abord, conformément à la politique de développement des compétences au sein de la Défense (DGHR-SPS-FMNPOL-003), une brève description est fournie des compétences génériques que les étudiants doivent acquérir lors de leur séjour à l'ERM.

Deuxièmement, l'intention est de brosser un tableau de l'environnement d'apprentissage au sein de l'ERM qui doit garantir que les processus d'apprentissage puissent se dérouler de manière optimale.

La vision de l'enseignement doit être comprise dans le contexte plus large du document de politique générale et d'orientation stratégique de l'ERM, et est également à la base de l'élaboration plus poussée des programmes de cours spécifiques en POL et SSMW

## **2. Compétences génériques des officiers de l'ERM**

A l'issue de leur formation académique à l'ERM, les étudiants POL comme SSMW doivent posséder les compétences suivantes:

- a. Avoir une connaissance efficace des langues : il s'agit avant tout de l'utilisation correcte et précise de la première langue. Dans une Défense de plus en plus réduite, une connaissance suffisante de la deuxième langue nationale est également importante. Une connaissance approfondie de l'anglais est indispensable pour interagir correctement dans le contexte d'opérations internationales. Enfin, il existe également la possibilité de développer la connaissance de la troisième langue nationale (l'allemand),
- b. Penser et agir de manière critique et scientifiquement responsable : prendre des décisions et défendre des positions doit toujours se faire sur la base d'une argumentation critique et scientifiquement justifiée,
- c. Disposer d'aptitudes à la communication écrite et orale avec un sens aigu de l'analyse et de la synthèse,
- d. Avoir une vision et une compréhension claires de l'environnement de sécurité internationale actuel avec un accent particulier sur les tensions et les conflits de nature ethnique, idéologique et religieuse,
- e. Être capable de travailler avec des personnes individuellement ou en groupe; disposer d'une compréhension du comportement humain individuel et de la dynamique de groupe et y associer les compétences de leadership nécessaires,
- f. Avoir une compréhension des principes de bases de la gestion et être capable de les appliquer,
- g. Avoir les connaissances de base nécessaires dans le domaine technologique pour pouvoir utiliser les systèmes d'armes de la manière la plus efficace possible lors de l'exécution des tâches assignées,
- h. Agir de manière indépendante: être capable de façonner et d'ajuster son propre processus d'apprentissage en fonction des résultats obtenus; en effet, dans un monde en mutation rapide, les connaissances actuelles risquent rapidement de devenir obsolètes. De là, l'obtention du diplôme de l'ERM n'est pas une fin en soi, mais plutôt le point de départ d'un processus d'apprentissage permanent,
- i. Collaborer de manière multidisciplinaire: avoir la capacité de collaborer au-delà des frontières de disciplines spécifiques pour atteindre un objectif commun;
- j. Penser et agir de manière éthique: être sensibilisé aux valeurs et normes applicables et, dans ses pensées et actions, en tenir compte,
- k. Avoir les connaissances juridiques de base nécessaires pour agir conformément au droit applicable dans le milieu militaire.

## **3. Vision générale de l'apprentissage**

Pour que le processus de formation corresponde le plus possible à l'objectif fixé (= former les jeunes cadres de la Défense), l'ERM opte pour une approche d'apprentissage basée sur l'expérience.

L'expérience doit être comprise ici comme une interaction entre l'étudiant et l'environnement d'apprentissage menant au développement des compétences. Ces compétences se situent tant dans le domaine de la connaissance (savoir) que dans celui des compétences (pouvoir) et que

dans celui des valeurs et des normes (être).

Dans la vision générale de l'ERM sur l'apprentissage, les points clés suivants sont essentiels:

- a. *L'apprentissage est une activité consciente.* L'intention d'apprendre est donc fondamentale pour lancer le processus d'apprentissage. Le rôle de l'enseignant est de susciter l'intérêt de l'élève pour qu'il soit consciemment impliqué dans le processus d'apprentissage;
- b. *Apprendre, c'est réapprendre.* L'élève se retrouve dans un environnement d'apprentissage avec sa propre connaissance du monde en général ou d'un sujet spécifique en particulier. Pour provoquer le processus d'apprentissage, l'enseignant doit expliciter ces connaissances préalables et les confronter à un nouveau contenu d'apprentissage. En conséquence, l'étudiant assimile le nouveau contenu d'apprentissage afin qu'il s'intègre à ses connaissances antérieures ou bien il adapte ses connaissances au nouveau contenu d'apprentissage;
- c. *L'apprentissage est une interaction de l'étudiant avec l'environnement d'apprentissage.* En proposant des situations d'apprentissage, l'enseignant dirige l'observation et la réflexion, l'abstraction et l'expérimentation active des nouvelles connaissances.
- d. *L'apprentissage est un processus, pas un résultat.* Pour optimiser ce processus, l'enseignant doit évaluer régulièrement les progrès et informer l'élève de ses résultats.

Ces lignes de force placent l'étudiant au centre du processus d'apprentissage.

Cette vision de l'apprentissage est en contradiction avec la vision traditionnelle selon laquelle l'enseignant est perçu comme un expert dans son domaine d'expertise, qui doit transférer ses connaissances à un élève ignorant.

Le rôle de l'enseignant dans le processus d'apprentissage doit plutôt être de guider et de faciliter le processus d'apprentissage.

#### **4. Environnement d'apprentissage**

La mise en oeuvre de la vision générale sur l'apprentissage nécessite la présence d'un environnement d'apprentissage spécifique à l'ERM :

- a. *Interaction personnel enseignant – étudiants* : la dimension réduite de l'ERM a pour avantage que la distance entre l'étudiant et le personnel enseignant est petite. Pas d'auditoire surpeuplé, mais de plus petites classes avec un groupe d'étudiant limité. En outre, la dimension réduite favorise l'interaction entre la théorie et la pratique : les exercices et les travaux pratiques n'ont pas lieu dans des groupes anonymes, mais peuvent être alignés aux besoins spécifiques des étudiants individuels par le personnel enseignant ;
- b. *Transparence* : dès le début de l'année académique, les enseignants et les étudiants prennent des engagements clairs pour chaque cours. Ces engagements sont d'application pendant toute l'année académique et concernent en particulier les modalités d'évaluation ;
- c. *Cohérence* : les objectifs d'apprentissage pour chaque cours doivent être alignés sur le développement des compétences génériques telles qu'elles sont décrites dans ce document ;
- d. *Evaluation formative* : à côté des examens de fin de semestre, les étudiants sont suivis grâce à des évaluations pendant le semestre. Les étudiants ont toujours la possibilité

de demander des explications complémentaires au cadre enseignant (professeurs, chargés de cours et répétiteurs). Le cadre de promotion et la cellule guidance assurent un suivi et un soutien individualisé ;

- e. *Formation de la personne* : ainsi que la déclaration de mission de l'ERM l'indique, la formation à l'ERM ne se limite pas à fournir un enseignement académique solide aux étudiants. L'environnement d'apprentissage singulier leur permet de s'épanouir en tant que personne. Dans ce cadre, les valeurs suivantes sont centrales : honneur, autodiscipline, engagement, courage et respect. Du point de vue académique, l'autodiscipline reçoit une attention particulière : la capacité à penser de façon critique et d'une façon scientifiquement fondée est un aspect indispensable dans le processus de formation des jeunes cadres de la Défense. De plus, la vie en internat leur permet de créer un lien étroit et fort avec les collègues-étudiants. Tôt dans la formation, les étudiants prennent conscience que réussir n'est possible qu'en tant que groupe et non en tant qu'individu isolé. D'autres initiatives participent également à la formation de la personne, telles que des projets sociaux variés, la possibilité de participer à des échanges Erasmus, etc. ;
- f. *Diversité* : le fait que des étudiants proviennent des trois communautés linguistiques fait de l'ERM une institution universitaire unique en Belgique. La présence d'un grand nombre d'étudiants internationaux contribue également à cette diversité. Enfin, l'ERM porte une attention particulière à la diversité de genre.
- g. *Responsabilité* : chaque étudiant porte la responsabilité finale de la réussite de sa formation. Contrairement à d'autres institutions universitaires, la possibilité d'une prolongation de la durée des études à l'ERM est limitée. Ainsi, les étudiants ne peuvent doubler qu'une seule fois au cours de leur formation à l'ERM. Il n'est par ailleurs pas possible de reporter les cours en échec à l'année académique suivante.
- h. *ICT* : l'enseignement est soutenu par une plateforme d'enseignement digitale accessible sur tout le campus.

## 5. Didactique

Les principes suivants sont centraux pour notre action didactique :

- a. *Accompagner vers une autonomie croissante dans le processus d'enseignement* : tout au long de leur curriculum, les étudiants sont encouragés à prendre leur processus d'apprentissage en main. Ceci a lieu de façon graduelle. Ceci est réalisé par le fait que pendant les années de bachelier, l'accent est mis sur un enseignement magistral, alors que pendant les années de master les étudiants sont encouragés à prendre un rôle plus actif dans leur processus d'apprentissage.
- b. *Enseignement ancré dans l'approche scientifique* : comme dans toute autre institution universitaire, l'enseignement dispensé à l'ERM est ancré dans la recherche scientifique ; l'interaction étroite entre enseignement et recherche encourage les étudiants, entre autres par la réalisation d'une épreuve de bachelier et d'un mémoire en fin de master, à développer eux-mêmes les compétences nécessaires pour mener une recherche scientifique de façon autonome.
- c. *Lien avec la carrière professionnelle future* : dans la mesure où la mission de l'ERM consiste à former les cadres de la Défense, il va de soi que des exemples et des

applications issues des pratiques professionnelles sont utilisés dans l'enseignement des matières au programme.

- d. *Matériel didactique* : du matériel didactique de qualité est mis à disposition pour chaque cours enseigné. Dans les années de bachelier, la préférence est donnée à la mise à disposition de syllabi rédigés dans la langue des étudiants ; l'utilisation de manuels en langue anglaise doit plutôt rester une option dans les années de bachelier. Ceci permet aux étudiants de se familiariser à la littérature scientifique anglophone dès le début de leur formation.
- e. *Langue d'enseignement et enseignement de la langue* : l'enseignement se fait dans la langue maternelle pendant les années de bachelier et en anglais pendant les années de master. De plus, un enseignement des langues orienté sur la pratique assure que chaque étudiant dispose d'une connaissance solide du néerlandais, du français et de l'anglais à la fin de sa formation.
- f. *Supports de l'enseignement* : une attention permanente est portée aux formes d'enseignement modernes et aux ICT de pointe. Elles sont introduites là où elles sont pertinentes et adaptées là où cela est nécessaire.
- g. *Ajustement de la pédagogie* : à la fin de chaque semestre, il est demandé aux étudiants d'évaluer les cours qu'ils ont suivis (évaluation des professeurs, chargés de cours, répétiteurs, matériel de cours, etc.). Ceci offre au cadre enseignant la possibilité d'ajuster le contenu et la forme des cours là où cela s'avère nécessaire. De plus, il existe une Commission de l'Enseignement et de la Pédagogie qui soutient le personnel enseignant afin de préserver la qualité des cours enseignés.